

Leergeld West – Friesland aide les enfants entre 4 et 17 ans (fréquentant l'enseignement primaire et secondaire), si le revenu familial est inférieur à 120 % de l'Allocation de l'Aide Sociale.

On peut vous aider à payer les frais scolaires supplémentaires (par exemple un ordinateur portable ou une calculatrice), un vélo, une cotisation à une association sportive et éventuellement pour payer les vêtements de sport, des cours de musique, de danse, de natation et d'autres frais pour participer à la culture ou aux loisirs. Le point de départ est le suivant : tous les enfants doivent participer. Les frais de scolarité s'ajoutent aux règlements que la municipalité utilise.

Contactez toujours d'abord la municipalité.

Dans certains cas, la personnalisation est possible, lorsqu'il existe un risque qu'un enfant ne participe pas à son groupe d'âge, parce - que dans sa famille - les moyens manquent.

Vous pouvez vous adresser au site de Leergeld : [www.leergeldwestfriesland.nl](http://www.leergeldwestfriesland.nl). Si vous avez des problèmes à parler/écrire le néerlandais, il est également possible de téléphoner le lundi, mardi ou mercredi: [0229-706800](tel:0229-706800). Ou adressez-vous à la brigade des formulaires de votre commune.

Vous recevrez un message qu'on s'occupe de votre demande. Une personne intermédiaire entrera en contact avec vous pour fixer une date qu'on vient vous voir à domicile. Vous parlerez de votre situation financière et vous évaluerez la demande.

Lorsqu'on approuve votre demande, vous pouvez effectuer l'achat et Leergeld paie la facture au fournisseur. Leergeld ne donne jamais de l'argent liquide.